

## TELEMEDECINE

### **Consulib.com, première plateforme de téléconsultation en accès libre pour les médecins libéraux**

**La société Consulib annonce le lancement de consulib.com, la première solution de téléconsultation spécialement dédiée aux médecins libéraux. La plateforme est en accès libre, sans engagement de durée, et propose une interface simple et complète pour leur permettre de suivre leurs patients par le biais de consultations à distance.**

*« Notre objectif est d'offrir aux médecins une solution immédiate, ouverte à tous et sans aucun engagement contractuel pour effectuer leurs téléconsultations en toute sécurité. L'inscription se fait en ligne en quelques clics. Les médecins bénéficient d'un agenda en ligne, d'un service de téléconsultation et d'un logiciel médical intégré. L'avantage pour eux tient en trois points : une solution souple, pratique et sans frais »,* déclare son co-fondateur, le Dr Elias Dagher.

Consulib adopte un modèle économique innovant sans engagement forfaitaire. Une redevance de 1 euro est prélevée sur chaque consultation, avec un plafonnement à 350 euros par an correspondant à l'aide à l'équipement de l'assurance maladie.

*« Etant médecin libéral moi-même, je suis très sensible aux charges qui ne cessent d'augmenter. De plus, certains médecins ne seront pas forcément convaincus par la téléconsultation, il était donc logique de prévoir une solution permettant d'essayer sans s'engager »,* souligne le Dr Elias Dagher.

Les consultations par vidéoconférence sont remboursées au même titre qu'une consultation classique lorsqu'elles respectent le parcours de soins et que le patient est connu du médecin consultant. Consulib propose aux patients un service complet, allant de la prise de rendez-vous à la téléconsultation et au stockage des données médicales. Le patient choisit librement son médecin, prend rendez-vous en ligne, consulte par vidéoconférence sans se déplacer, dans des conditions similaires à une consultation en cabinet, et règle sa consultation en ligne. Il reçoit ses ordonnances et peut stocker tous ses documents sur un espace personnel sécurisé accessible à tout moment, et qu'il peut partager avec le médecin de son choix.

*« Le dossier médical est pour nous une priorité, toutes les données sont protégées. Nous souhaitons que patients et médecins consultent en toute confiance. Nous sommes parfaitement conformes à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel et aux données de santé »,* insiste le Dr Elias Dagher.

#### **La téléconsultation accessible pour tous**

La France compte 226.000 médecins en exercice en 2018, dont 130.000 exercent en libéral. Et pourtant, en raison d'une démographie médicale déséquilibrée, 5,7 millions de Français continuent de vivre dans une commune en sous densité médicale. Il y a donc là un véritable enjeu lorsqu'on sait que sur les 440 millions environ de consultations comptabilisées chaque année en France, un grand nombre d'entre elles ne nécessite pas d'examen physique et peut être réalisé à distance.

*« Offrir une solution numérique simple et pratique pour tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou qui n'ont pas le temps figure au cœur de notre mission, à savoir favoriser l'accès aux soins des patients. Cela ne peut se faire si la téléconsultation n'est pas à la portée des médecins. Notre ambition est de rendre la téléconsultation accessible à tous »,* souligne le Dr Elias Dagher.

Avant même son lancement, et en l'espace de seulement quelques jours, plusieurs dizaines de médecins ont déjà rejoint Consulib.

*« L'intérêt est réel pour eux car ils y trouvent une solution adaptée à leur besoin. Nous comptons aujourd'hui le plus large nombre de médecins télé-consultants. Nous prévoyons, à l'issue d'une phase de*

*montée en puissance, d'accompagner plusieurs milliers de médecins dans le but de proposer l'ensemble des spécialités médicales à des millions de patients », assure le co-fondateur de Consulib.*

**A propos de Consulib.com**

Consulib.com est une solution ouverte et sécurisée de téléconsultation médicale. Elle permet à tout médecin d'effectuer une téléconsultation avec ses propres patients, via une interface simple et complète offrant agenda en ligne, service de téléconsultation et logiciel médical intégré. L'inscription se fait en ligne, sans engagement, avec un paiement à l'acte. Consulib permet à tout patient de choisir librement son médecin, effectuer une téléconsultation et stocker ses données médicales. La téléconsultation se déroule par vidéoconférence dans des conditions similaires à une consultation en cabinet. En savoir plus : [consulib.com](http://consulib.com)  
Rejoignez-nous sur [Facebook](#) • [Twitter](#) • [LinkedIn](#)

**Contact médias :**

**Bridge Communication**

Francis Temman

06 50 92 21 56

[francis.temman@bridge-communication.com](mailto:francis.temman@bridge-communication.com)